

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 MARS 2017

Etaient Présents, 49 titulaires, 4 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

Pouvoirs :

Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Michel LAUGA	à	Michel NOUSSITOU
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
Christophe GUERY	à	Dominique FOIX
Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

Suppléants :

Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Pierre SERENA (excusé), Gérard LEPRETRE (excusé), Henri BELLEGARDE (excusé), Jean GASTOU (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé)

RAPPORT N° 170330-41-CUL-

PROMOTION DU FORT DU PORTALET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE
DE TOURISME DE LA VALLEE D'ASPE

Mme CAMPELLO expose :

Par délibération en date du 31.01.2017, le Conseil Communautaire a confié à l'Office de Tourisme :

- la promotion touristique du territoire communautaire à l'Office de Tourisme,
- la commercialisation de prestations de services touristiques,
- la gestion d'équipements touristiques.

Cela concerne notamment le Fort du Portalet et sa mise en tourisme.

Il convient de préciser par convention les modalités de partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aspe, relatives à la promotion du Fort du Portalet (communication, commercialisation, visites) et à l'organisation d'excursions touristico-culturelles en Vallée d'Aspe.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de l'organisation de la promotion qui prévalait en Vallée d'Aspe jusqu'au 31.12.2016.

Il vise à s'étendre à l'accompagnement d'excursions touristico-culturelles développées par l'Office de Tourisme et par des agents du service Patrimoine de la Communauté de Communes mis à disposition.

Une convention sera signée avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aspe pour la période allant du 30 mars au 31 décembre 2017. L'exécution de cette convention sera reprise par l'Office de Tourisme Communautaire dès que ce dernier sera opérationnel.

Oui cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 65 voix pour et 1 abstention (M. BERNOS)

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aspe pour la promotion du Fort du Portalet et l'accompagnement d'excursions touristico-culturelles en vallée d'Aspe.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

Suivent les signatures

Affiché le 13/04/17



Le Président

Daniel LACRAMPE

REQU

le 13/04/17

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLÉES DU HAUT BÉARN
64400 Oloron Ste Marie